

| N° DP 033 037 24 00090 déposée le 30/10/2024 | |
|--|--|
| Par : | SARL TAIMERAIR |
| | Monsieur VANDEKERCHOVE Alexis |
| Demeurant à : | 19 Impasse du Pré à Barrière 33650 SAINT SELVE |
| The second secon | 32 Route des Landes Lieu-dit Le Grand Bourdieu 33640 BEAUTIRAN |
| Cadastré : | D 14 |
| | Modification toiture (isolation par l'extérieur et réfection verrière) |
| Surface de plancher : | 0 m² |

Monsieur,

Vous avez déposé le 30/10/2024 pour le compte de Monsieur LACOSTE LAGRANGE Christophe une demande de déclaration préalable pour un projet de modification toiture (isolation par l'extérieur et réfection verrière).

Par courrier du 08/11/2024 reçu le 16/11/2024, je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier dans un délai de 3 mois maximum.

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressé à la mairie en date du 17/02/2025, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet.

Votre demande fait donc l'objet d'une décision tacite de rejet.

Si vous souhaitez réaliser votre projet, une nouvelle demande sera déposée en Mairie en tenant compte des pièces complémentaires demandées.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

BEAUTIRAN, le 17/02/2025

Le Maire,

Philippe BARRÈRE

Copie de la présente lettre est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales